



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
HEIDELBERG

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 16/1 (1989)

DOI: 10.11588/fr.1989.1.53509

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Die nördliche Vorstadt blieb nach A. Lombard-Jourdan auch in gallo-römischer Zeit der eigentliche Standort des Pariser Gewerbes und Hafens, während das Südufer sich mit römischen Monumentalbauten füllte. Das Nordufer empfing dementsprechend – nächst der Kathedralgruppe auf der Insel – auch die ältesten christlichen Basiliken und besaß in merowingischer Zeit westlich der nach Norden führenden Hauptstraße ein bedeutendes Gräberfeld an der Stelle des späteren cimetièrre des Innocents (entdeckt erst 1973–74). Der geweihte Ort bot nachfolgend, wie anderorts vielfach, Gelegenheit zu vielfältigen Geschäften, in die Ordnung erst gelangte, als 1137 König und Bischof an dieser wichtigen Stelle der Champeaux ihre Interessen abzugrenzen begannen und Philipp II. August schließlich 1186 den alten Friedhof einmauern ließ. Ebenso bemerkenswert die erstmalige Erwähnung 1137 eines *novum forum*, nachdem ein älterer Markt zuvor im alten Zentrum bei der Place de Grève nachzuweisen ist (S. 70).

Die näheren Einzelheiten der marktrechtlichen Maßnahmen des Königs im 12. Jh. können wir hier nur erwähnen. Frau Lombard-Jourdan betont jedoch mit Recht, daß Philipp II. August 1190 beim Aufbruch zum 3. Kreuzzug zunächst nur das nördliche Ufer seiner Hauptstadt einmauern ließ. Mit den hier ansässigen Kaufleuten und Bürgern verband ihn vieles. Den lange vorherrschenden Einfluß des Pariser Bischofs vor allem westlich der Achse Grand-Pont – Porte-St-Denis hat er stark eingeschränkt. Dieser Bereich blüht immer mehr auf, und erst seit dem 16. Jh. verlagert sich das Schwergewicht der Stadt Paris (trotz der längst vorausgehenden Präsenz der Universität) wieder auf das Südufer. Der Leser wird all dieses im einzelnen nachzuvollziehen und nachzuprüfen haben². Ein reicher Anmerkungsapparat und ein vorbildlicher Abbildungsteil bieten dazu Gelegenheit. Für die Urkundenkritik (Fälschungen 11. Jh.) ist der Abschnitt S. 63–68 von besonderem Interesse.

Dietrich LOHRMANN, Aachen

Norman GOLB, *Les juifs de Rouen au moyen âge. Portrait d'une culture oubliée*, Rouen (Publications de l'Université de Rouen) 1985, XXIX–475 p. [dont 40 p. d'illustrations] (Publications de l'Université de Rouen, 66).

On n'aurait guère imaginé, il y a quelques dizaines d'années, qu'une histoire des juifs à Rouen au moyen âge eût pu occuper un ouvrage entier, d'un volume aussi considérable que celui dont nous disposons aujourd'hui. Le vénérable »Dictionnaire géographique de la France d'après les sources rabbiniques« de H. Gross, paru en 1897 sous le titre de »Gallia judaica«, consacrait à cette localité un peu plus de deux pages et ni le supplément bibliographique de S. Schwarzfuchs accompagnant la réimpression de cet ouvrage en 1969, ni la »Bibliographie des Juifs en France« de B. Blumenkranz (Toulouse 1974) ne signalent de monographie sur le sujet, à l'exception de la »Notice sur le Clos aux Juifs« de Charles de Beaurepaire, parue en 1893 dans le Bulletin des Antiquités de Seine-Inférieure. Il est vrai que l'intérêt porté à la communauté juive de Rouen au moyen âge a été considérablement accru par la découverte, en 1976, d'un monument roman que son style très pur et d'autres critères permettent de dater des environs de 1100 et que des graffiti hébraïques ont identifié comme juif. Cependant, les travaux sur Rouen de l'auteur de l'ouvrage ici recensé sont bien antérieurs à cette découverte, puisqu'en 1976 même a paru à Tel-Aviv son »Histoire des juifs à Rouen au moyen âge«, en hébreu – le monument en question venant en quelque sorte confirmer l'importance que M. Golb attribuait à cette ville dans l'histoire culturelle du judaïsme français au moyen âge.

² Zur nötigen Nuancierung vgl. allgemein Patrick PÉRIN (Hg.), *Collections mérovingiennes du Musée Carnavalet*, Paris 1985, bes. S. 67 ff. und die Skizze von P. A. FÉVRIER in: *Histoire de la France urbaine*, Paris 1980, S. 411–413.

Pour M. Golb, en effet, Rouen est l'un des foyers majeurs de la science rabbinique au moyen âge – thèse qui lui fait considérer le monument découvert comme une haute école talmudique; nous reviendrons là-dessus, mais nous pouvons nous demander dans quelle mesure l'hypothèse de départ est justifiée. M. Golb a soigneusement examiné l'ensemble des sources médiévales juives et non-juives mentionnant Rouen. Les sources non-juives (recensées sous les nos 33 à 106 de l'utile répertoire qui clôt l'ouvrage) se réduisent à peu de chose en réalité: elles nous apprennent surtout la relative puissance économique de la communauté rouennaise et de certains de ses membres, comme ce Calot, chargé de la perception des impôts des juifs; quelques textes de chroniques mentionnent les juifs de Rouen, le plus important étant le passage du *De vita sua* (II, 5) de Guibert de Nogent qui raconte comment la communauté fut persécutée lors du départ pour la croisade en 1096; aucun de ces textes latins et français ne semble contenir d'allusion à un quelconque rayonnement culturel du judaïsme rouennais: on a l'impression de se trouver en face d'hommes d'affaires prospères et pas trop soucieux de spiritualité. Mais c'est l'impression que donne le plus souvent la documentation non-juive dont on dispose sur la plupart des communautés de France septentrionale au moyen âge, et qui est constituée principalement de sources économiques et juridiques; elle ne nous renvoie pas toujours une image fidèle de la réalité.

Des sources hébraïques (manuscrites pour la plupart), M. Golb retire l'impression contraire d'une effervescence culturelle, qui permet de rattacher à Rouen nombre de savants juifs du moyen âge. On prendra la liberté de formuler à ce sujet quelques remarques: 1° dans la quasi-totalité des cas, il s'agit de mentions extrêmement rapides – aucun texte ne situant explicitement à Rouen tel événement culturel; 2° très importantes sont évidemment les indications d'origine des savants juifs: le nom hébreu de Rouen (ou plutôt l'un de ses noms) est *Rodom*, écrit sous la forme consonantique *RDM*; M. Golb identifie comme désignant cette ville tous les toponymes qu'il a rencontrés dans les manuscrits dont la graphie ressemble à celle du nom hébreu de Rouen; si l'on sait qu'il peut y avoir confusion en hébreu entre *r* et *d*, entre *m* final et *s*, les possibilités sont nombreuses: ainsi M. Golb affirme-t-il que les noms qui avaient été traduits »Rodez« (RDS) ou »Dreux« (DRS) désignent en réalité Rouen (RDM). Pour justifier ses dires, il utilise une méthode que l'on pourrait qualifier d'«hypothético-déductive» (des déductions à partir d'une série d'hypothèses prises dans un second temps pour des faits; voir par ex. p. 36); elle convient assurément à d'autres domaines mais paraît quelque peu inadéquate dans le champ particulier de l'histoire du moyen âge (la même méthode employée par le même savant à propos des manuscrits de Qumran – ceci permet de saluer l'éclectisme de M. Golb – n'a pas toujours recueilli les suffrages des spécialistes).

Cependant, quelque critiquables que soient les démonstrations, il semble bien que nombre de suggestions proposées par M. Gold doivent être acceptées: la découverte du monument roman paraît impliquer une certaine importance de la communauté juive de Rouen au moyen âge; cette importance est confirmée sur le plan économique par les documents d'archives; or, dans la plupart des cas connus, l'aisance matérielle s'accompagne d'un essor culturel. Le problème est de préciser son ampleur et de savoir dans quelle mesure Rouen éclipe, comme le veut M. Golb, une localité comme Dreux, à laquelle on rattachait traditionnellement plusieurs auteurs juifs de France médiévale. De fait, il nous semble que ce problème ne pourra être résolu qu'après une étude globale du judaïsme de France septentrionale, qui replacera chaque communauté dans sa vraie perspective; limitée à une ville, une telle étude ne saurait mener à des conclusions sûres. Il faut cependant saluer l'effort de l'auteur, dont le résultat le plus positif est, de toutes les façons, d'avoir attiré de nouveau l'attention sur la richesse du judaïsme français au moyen âge – qu'il fût rouennais ou non.

Quelques notes de lecture. – L'exposé de beaucoup de thèses de M. Golb est déparé par un esprit polémique assez regrettable: on est surpris qu'il ignore les travaux de maints prédécesseurs et de maints collègues qui, pour exposer leurs résultats d'une manière plus discrète, n'en ont pas moins fait progresser notre connaissance du judaïsme français (ceci

explique sans doute que la bibliographie soit souvent vieillotte). L'une des plus vives polémiques concerne l'identification du monument découvert à Rouen, M. Golb soutenant qu'il s'agit d'une »université juive«, d'autres (B. Blumenkranz, particulièrement) affirmant que c'est une synagogue. Il semble bien qu'au moins la splendeur de l'architecture fasse pencher la balance en faveur de cette seconde identification. Mais on peut aussi se demander dans quelle mesure ce débat, tout passionné qu'il soit, n'est pas un peu vain: la synagogue médiévale a une pluralité de fonctions et ne se limite pas au seul usage liturgique; elle sert de lieu de réunion au conseil communautaire et, évidemment aussi, de lieu d'études sacrées; la *yeshivah* (haute école talmudique) est une institution beaucoup plus qu'un lieu; à Rouen, nous avons très probablement affaire à une synagogue qui a également servi de lieu d'accueil à la *yeshivah*. Pp. 3-4: on n'a aucun témoignage sur une communauté juive à Rouen à l'époque romaine. – P. 5: je ne pense pas que l'expression *terra Iudeorum* puisse désigner le quartier juif; il s'agit plutôt d'une terre (cultivée) appartenant à des juifs. – Pp. 31-50: un travail récent de K. R. Stow (*The »1007 Anonymous« and Papal Sovereignty*, Cincinnati 1984) montre d'une manière convaincante que le récit d'une persécution située en 1007 est une fiction qui daterait des environs de 1250; une traduction plus lisible de ce texte est donnée tout récemment par B. Dupuy, »La juridiction du pape sur les juifs au moyen âge«, dans *Istina* 31 (1986) 388-395. – P. 38: l'hébreu *leshon oq* pour »Languedoc« est d'un emploi rarissime; il apparaît seulement dans un texte cité par H. Gross, ouvr. cité, p. 311 (auquel ne renvoie pas M. Golb). – P. 78: »Guillaume le Juif« sauvé du massacre de 1096 est le bénédictin Guillaume de Flay, auteur notamment d'un commentaire des *Juges*, que nous avons publié (*Recherches augustinienes* 13, 1978, 37-104). – P. 92: la traduction du texte de Guillaume de Malmesbury (appelé généralement Malmesbury...) est contestable en plusieurs points; particulièrement, les juifs affirment avoir été vaincus dans une disputation théologique *non ratione sed factione*, expression que M. Golb traduit »non par la parole mais par les actes«; il est bien clair que nous avons une allusion à l'un des axes de l'argumentation polémique, la *ratio* (opposée à l'*auctoritas*); nous proposons de comprendre que les Juifs ont été vaincus »non par la raison mais pour des motifs politiques«. – P. 95: de même, la traduction du récit de Guibert de Nogent est agrémentée d'un certain nombre de faux-sens; pourquoi n'avoir pas utilisé la traduction d'E. R. Labande, dont M. Golb cite l'édition? *Ecclesia* est rendu »lieu de culte«; le commentaire suggère qu'il faille comprendre »synagogue«; cela paraît inadmissible. – Pp. 126-129: M. Golb oublie de noter que l'un des arguments de S. Bernard contre Anaclet II est l'origine juive de celui-ci. D'autre part, la mention de présents offerts par les nobles et les juifs lors de la visite d'Innocent II à Rouen signifie tout simplement que la communauté juive a été mise financièrement à contribution, ce qui ne présente rien d'exceptionnel et ne saurait certainement pas justifier qu'en 1146 S. Bernard ait pu interdire aux croisés de s'en prendre aux Juifs! – Ces quelques »notes« suffiront ici. J'ajouterai cependant que je suis très surpris de lire que cet ouvrage a été traduit par une équipe dirigée par un universitaire français: passons sur la lourdeur du style de la traduction, qui touche parfois au charabia (voir p. 79, par exemple), et sur les errements typographiques, plus abondants que de coutume, pour constater que chaque page ou presque apporte son lot de solécismes (*après que* constamment suivi du subjonctif; en revanche, *bien que* suivi de l'indicatif, p. 15), de fautes d'orthographe, d'impropriétés (prêche, au lieu de prédication; que sont des gentiles? des consonnes voisées? locustes est un américanisme etc.). La lecture du texte »français« en est extrêmement pénible et l'on se demande s'il n'eût pas mieux valu disposer du texte anglais original.

Gilbert DAHAN, Fontenay-sous-Bois